



**Éric PIOLLE**  
Maire de Grenoble

Grenoble, le **29 AVR. 2022**

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République**  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

## **Lettre ouverte pour la garantie de notre mode de vie à la française.**

Monsieur le Président de la République,

L'évènement de ce début d'année 2022 aura été le double cri d'alerte lancé par le GIEC. Le premier, pour nous alerter : les sociétés les plus inégalitaires, là où sont bafouées l'égalité et la liberté, auront le plus de mal à relever le défi du siècle : le climat. Le deuxième est arrivé il y a quelques semaines à peine : nos sociétés ont trois ans pour amplifier les transitions et limiter les catastrophes environnementales et sociales qui se profilent.

Dans ce contexte, la priorité du chef de l'Etat doit être de rassembler les Françaises et les Français autour des valeurs fondamentales de la République, autour de notre mode de vie à la française. Car c'est ainsi, depuis toujours, que notre nation relève les défis qui se présentent à elle, autour du génie français qui se traduit dans nos modes de vie. Aussi, au terme d'un premier quinquennat poreux aux idées antirépublicaines et d'une campagne menée au bord du gouffre de l'extrême droite, vous avez finalement été réélu par les Françaises et Français. Par leurs bulletins salvateurs, les citoyennes et citoyens ont repoussé une menace que vous prétendiez affaiblir. Comme en avril 2017, ils et elles ont été très nombreux à voter contre leurs intimes convictions, détournant ainsi le sens du vote démocratique. Cela est tout sauf un blanc-seing.

Notre Constitution est limpide. Par temps de tempête, elle est éclairante : « le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. » Votre statut vous oblige : on ne joue pas avec la République.

Je vous adresse aujourd'hui cette lettre en tant que Maire de l'une des cinq communes reconnue Compagnon de la Libération. Le Général de Gaulle déclarait en 1946 : « Si les individus sont destinés à disparaître, les collectivités Compagnons continueront à témoigner dans l'avenir de ce qu'a été l'Ordre de la Libération ». Les derniers jours ont montré que nous ne pouvons plus miser les socles de notre société sur le tapis d'une stratégie électorale.

A travers cette lettre ouverte, je vous exhorte à tourner le dos aux compromis toxiques avec la République, à renouer avec notre mode de vie à la française : une société fière de son Histoire républicaine, insoumise, toujours vigilante et sans cesse en conquête des nouveaux droits qui forgeront la liberté, l'égalité et la fraternité de demain.

Renouer avec notre mode de vie, cela commence par respecter nos fondamentaux républicains. Le XXème siècle s'est ouvert par la promulgation de lois qui fondent aujourd'hui notre société. Les lois de 1901 et de 1905 sont à la fois des socles pour notre République, des garde-fous du quotidien et, tout simplement, les boussoles de notre mode de vie à la française. Ces textes fondateurs sont complétés, le 15 mars 1944, par les 10 feuillets des Jours heureux, le programme du Conseil National de la Résistance qui a permis de bâtir le socle de notre solidarité nationale et la preuve de l'unité des Françaises et des Français « sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses ».

Tout au long du siècle passé, les principes de ces textes ont été chahutés, menacés et même bafoués. Rappelons-nous sans cesse qu'il y a seulement 80 ans, une communauté entière, en raison de son appartenance réelle ou supposée à une religion, a été exclue de l'espace public, puis décimée. Rappelons-nous que depuis plus de 30 ans, nos protections collectives, garantes de notre unité et de notre solidarité, sont attaquées par le libéralisme. En ce début de XXIème siècle, à nouveau, nos piliers sont régulièrement menacés.

Notre mode de vie à la française, c'est de nous unir : pour protester parfois ; pour construire une société désirable souvent ; pour mener la Révolution quand cela devient incontournable. La loi de 1901, qui garantit la liberté d'association, n'est pas diluable. Les attaques que votre Gouvernement lui a fait subir depuis la loi confortant les principes de la République, initialement loi « séparatisme », nous sont intolérables. Le fondement de la République, celui de pouvoir se constituer en contre-pouvoir, en lanceur d'alerte et en porteur d'intérêt général, est remis en cause. Le contrat d'engagement républicain (CER) est un cheval de Troie législatif, sans plus-value autre que de jeter le discrédit sur des millions de personnes, engagées dans nos associations. A leur insu, les collectivités sont faites complices d'une suspicion généralisée et sommées de couper les subventions. De l'œuvre d'art critique à l'égard des symboles de la République à l'action de désobéissance civile, souvent éveilleuse de consciences, les prétextes au détricotage des libertés associatives sont désormais inscrits dans la loi. A l'instar de la Ligue des droits de l'Homme, de la Cimade, du syndicat de la Magistrature et de la trentaine de mouvements nationaux qui s'inscrivent en faux, nous réaffirmons notre opposition frontale à cette offensive.

Notre mode de vie à la française, c'est aussi cette concorde qui nous lie, entre égalité des droits, liberté d'être soi et fraternité en actes. Notre mode de vie, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire, c'est la neutralité de l'Etat et c'est la garantie que personne ne peut se voir forcer dans ses convictions. Nous voulons l'égalité : dans l'expression de nos spiritualités, dans la liberté de pratiquer ou non une religion, dans celle de porter les vêtements que l'on veut et qui peuvent refléter ce en quoi l'on croit ou l'on ne croit pas. La loi de 1905 est catégorique : la liberté de conscience est totale, la liberté de culte est garantie, le prosélytisme ou la contrainte sont fermement condamnés. Et puisque l'habit concentre l'attention des polémistes de tous poils et des juristes auto-proclamés, il faut le rappeler : en France, les femmes ne peuvent se voir imposer quoi que ce soit, par qui que ce soit. Partout où les femmes sont contraintes de se couvrir, il faut lutter ; partout où les femmes sont contraintes de se découvrir, il le faut aussi. Le patriarcat, ce n'est pas le vêtement, c'est l'injonction. En

dévoiant la loi de 1905, en jouant avec ses interprétations et en supprimant l'Observatoire de la laïcité, vous avez encore fragilisé l'un de nos socles.

Enfin, notre mode de vie à la française, c'est aussi notre héritage du programme du Conseil National de la Résistance. Avec la publication de l'ordonnance du 19 octobre 1945, est né le régime par répartition, ainsi qu'un âge légal de départ en retraite fixé à 65 ans. Au fil des années et du progrès social, François Mitterrand a offert la possibilité aux Françaises et Français d'abaisser l'âge de leur retraite à 60 ans, faisant ainsi passer le message que la vie, ce n'est pas uniquement le labeur. Baisse du temps de travail, augmentation du nombre de jours de congés payés, diminution de l'âge de la retraite... ce mouvement vers plus de temps libre a été à la fois synonyme d'émancipation, de solidarité et de construction d'une communauté de destins. Il a été sapé par votre idéologie libérale au service d'une productivité instantanée.

Notre liberté de nous associer et de croire, la garantie des droits de toutes et tous : c'est cela notre mode de vie à la française et c'est cela l'universalisme.

L'égalité ne peut souffrir d'exceptions en raison d'une orientation sexuelle, d'une croyance réelle ou supposée, d'une opinion frondeuse ou d'un quartier de résidence. Le contrat d'engagement républicain, l'injonction à se couvrir ou à se découvrir, les symboles religieux disposés dans les halls des institutions ou encore le détricotage de la solidarité nationale sont autant de coups de cutter dans la toile républicaine qui nous protège toutes et tous.

Jamais la défense de notre République ne passera par son affaiblissement. Pour défendre notre République de ses ennemis de l'intérieur et de ses pourfendeurs de l'extérieur, il faut renforcer notre mode de vie à la française.

Monsieur le Président, votre rôle n'est pas d'ouvrir la boîte de pandore des passions identitaires : vous devez rassembler. Nous le voyons déjà, les réactionnaires de tous bords, au-delà de progresser à chaque élection, s'engouffrent dans les brèches que vous avez ouvertes. Laurent Wauquiez a d'ores et déjà annoncé qu'il coupait les subventions à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en invoquant son prétendu « islamo-gauchisme ». Il détourne librement le CER que vous avez mis en place pour menacer les collectivités qui n'iraient pas dans le sens de sa propre appréciation du principe de laïcité.

C'est pour toutes ces raisons que je vous exhorte aujourd'hui à sortir des compromis toxiques et à reprendre la longue marche du progrès.

Nous voulons continuer à pouvoir nous rassembler sans être stigmatisés, dans ces associations qui sont le ciment de la République. Je vous appelle aujourd'hui à retirer le Contrat d'Engagement Républicain, par fidélité à la loi de 1901. Au-delà de ce symbole, il est nécessaire de redonner aux associations les moyens qui leur ont été enlevés lorsque vous avez fait le choix de supprimer des centaines de milliers d'emplois aidés.

Pour la laïcité, nous voulons aller plus loin : supprimer les références aux fêtes religieuses dans notre calendrier républicain et déclarer fériées les fêtes laïques qui marquent notre attachement commun à la République, aux révolutions, à la Commune, à l'abolition de l'esclavage, aux droits des femmes ou des personnes LGBTQIA+.

La laïcité doit être renforcée, pas attaquée. Travaillons une loi-cadre sur la laïcité qui viserait notamment à refuser le titre de premier et unique chanoine honoraire de l'archibasilique du Latran (ainsi que ceux de chanoine honoraire d'une dizaine d'autres lieux de cultes en France). Travaillons véritablement à lancer un grand plan de formation et à débloquer des moyens pour mettre en application réellement la loi de 1905 et l'interdiction de pression pour exercer ou non un culte.

Le devoir de neutralité ne s'impose pas aux usagers et usagers de nos services publics : le principe de laïcité leur garantit la liberté de conscience et donc la possibilité de manifester leurs convictions religieuses. Je propose d'aller plus loin et de renforcer l'accessibilité et le contrôle de nos services publics. A Grenoble, nous veillerons à ce qu'aucun règlement intérieur d'aucun équipement public ne constitue une injonction ou une discrimination. Nous y serons particulièrement attentifs pour les femmes et les minorisé-es de genre que l'on contraint spécifiquement.

Mettons en place un soutien juridique, accessible et anonyme, pour lutter contre toutes les formes d'injonction et de prosélytisme. A Grenoble, nous renforcerons les permanences juridiques pour que toutes les victimes d'injonctions et de contraintes soient accompagnées pour faire valoir leurs droits et faire cesser les pressions. Aucune femme, aucun homme en France ne peut être forcé à croire, à ne pas croire, à pratiquer ou à ne pas pratiquer. Nous devons renforcer la vigilance autour des écoles et sur l'espace public. Nous devons donner les moyens à celle et ceux qui subissent tout prosélytisme de se défendre et d'y mettre fin.

Enfin, renoncez à augmenter encore le temps de vie que nous dédions au travail, au détriment des temps de loisir, de citoyenneté et d'émancipation. Cette mesure est inégale au regard des différences d'espérance de vie en bonne santé ; elle met en péril la solidarité nationale. Au-delà, concernant les solidarités, stoppez l'hémorragie financière imposée aux collectivités, elles sont le pilier de l'action sociale de proximité.

Monsieur le Président, une société qui perd de vue ses valeurs fondamentales est une société égarée, qui cherche refuge dans les extrêmes. La liberté d'association garantie dans la loi de 1901, la laïcité définie par la loi de 1905 et la solidarité nationale, fondée par le programme du CNR de 1944, sont le ciment de notre mode de vie et de notre unité. Renforçons les socles de la République pour relever le défi du climat et pour que plus jamais l'extrême droite n'arrive aux portes du pouvoir. Construisons ensemble les Jours Heureux. C'est notre devoir, c'est notre engagement.

**Eric PIOLLE**

